

## Lévesque, Claudette

---

**De:** Louise [arubas@videotron.ca]  
**Envoyé:** 29 novembre 2016 17:34  
**À:** Greffe  
**Objet:** Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. Votre dossier : R -3964-2016

**Importance:** Haute

Bonjour Madame Dubois,

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. Votre dossier : R -3964-2016

Madame,

Attendu que :

- 1) Jusqu'à ce jour, nous avons réussi en temps qu'opposants aux compteurs électromagnétiques de nouvelle génération à conserver notre compteur électromécanique qui a été installé par Hydro-Québec lors de la construction de notre propriété;
  - 2) Je ne vois aucunement la nécessité de changer un compteur électromécanique;
  - 3) Depuis l'achat de ma propriété, j'ai toujours et continue de payer tous mes comptes d'électricité approvisionnés par Hydro-Québec dès leur réception ;
  - 3) La Régie juge utile de réitérer que le choix d'un compteur doit notamment satisfaire aux critères suivants : être conforme aux normes de Mesures Canada et qu'il soit possible d'en assurer l'approvisionnement ;
  - 4) Le RAPLIQ indique qu'il entend démontrer que le compteur électromécanique est offert en option de retrait aux États-Unis, ce qui n'était pas le cas en 2012-2014. Selon cette personne intéressée, il s'agit d'un élément nouveau qui contredit l'argument du Distributeur quant à la non-disponibilité des compteurs électromécaniques ;
  - 5) Je demande à la régie d'obliger le distributeur à conserver les 181 500 compteurs électromécaniques en sa possession dans le but d'une utilisation ultérieure;
- Je revendique le droit de conserver le compteur électromécanique, comme nos Voisins du Sud et nous nous appuyons sur la Charte des droits et libertés et les arguments contenus dans la lettre de l'avocat du RAPLIQ et finalement j'exige que ma lettre soit publiée dans les Observations sur le site de la Régie;

Bien à vous,

Louise Tessier  
14220 rue du Noroit  
Mirabel J7J 2J8

450-971-2089